Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 52 (2005)

Heft: 5

Artikel: Pour une protection plus efficace contre les armes biologiques

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370211

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LABORATOIRE DE SÉCURITÉ DU DDPS

Pour une protection plus efficace contre les armes biologiques

OFPP. Un acte terroriste impliquant des bactéries ou des virus dangereux est de nos jours tout à fait envisageable. Afin de limiter les dommages causés par un tel acte, il est capital d'identifier dans les plus brefs délais l'agent pathogène utilisé. Grâce au nouveau laboratoire de sécurité du DDPS, le Laboratoire de Spiez sera en mesure d'effectuer cette tâche. Mais les travaux de planification, la construction et l'exploitation d'un laboratoire de niveau de sécurité 4 sont très exigeants.

En automne 2001, quatre lettres contenant des spores d'anthrax ont été envoyées aux Etats-Unis, causant la mort de cinq personnes. Cet événement révéla au public l'existence d'un terrorisme biologique, autrement dit, la libération ciblée d'agents pathogènes à des fins terroristes. Les attaques à l'anthrax ont causé des dommages s'élevant à trois milliards de dollars américains. Bien qu'ils aient été décontaminés, les centres de distribution postaux concernés étaient encore vides deux ans après les attaques. En effet, les risques, d'un point de vue juridique et financier, étaient trop élevés: personne ne pouvait garantir que les bâtiments étaient complètement décontaminés. Il s'agit là d'une autre facette de ce nouveau type de menace.

Dans ce contexte, les scientifiques et les experts en politique de sécurité ont estimé qu'il était désormais probable que des armes biologiques soient utilisées massivement à des fins terroristes. Cette idée a fait son chemin jusque dans les plus hautes sphères de la politique. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, s'exprimait en ces termes lors du sommet «Démocratie, terrorisme et sécurité» qui s'est déroulé le 10 mars 2005 à Madrid: «Il n'y a guère de menace plus grave que le terrorisme biologique et le risque de voir une maladie mortelle se répandre dans le monde entier en quelques jours pour illustrer à quel point il est absolument essentiel de renforcer la capacité des Etats. Nous devons faire tout ce qui est possible pour mettre en place des systèmes de surveillance et réagir de manière adéquate.»

Niveau de sécurité 4

Afin de prendre les mesures qui s'imposent en cas d'attentat terroriste biologique et de sauver ainsi des vies, il est nécessaire d'identifier dans les plus brefs délais l'agent pathogène utilisé. Les installations actuelles permettent au Laboratoire de Spiez d'identifier des bactéries et des virus appartenant au groupe de risque 3. Il existe des médicaments pour soigner les maladies provoquées par ces agents pathogènes. La Suisse ne possède par contre pas de laboratoire de niveau de sécurité 4: les agents pathogènes du groupe de risque 4, tels que le virus d'Ebola et le virus de Marburg, sont à l'origine de maladies pour lesquelles il n'existe pas de médicament.

Le laboratoire de sécurité du DDPS permettra notamment d'identifier les plus dangereux agents pathogènes du groupe de risque 4 et donc tous ceux qui peuvent être utilisés comme arme biologique. Etant donné les dangers encourus dans un tel laboratoire, une grande importance sera accordée à la sécurité des collaborateurs. Durant leur travail, ces derniers porteront une tenue de protection spéciale empêchant tout contact avec les substances analysées.

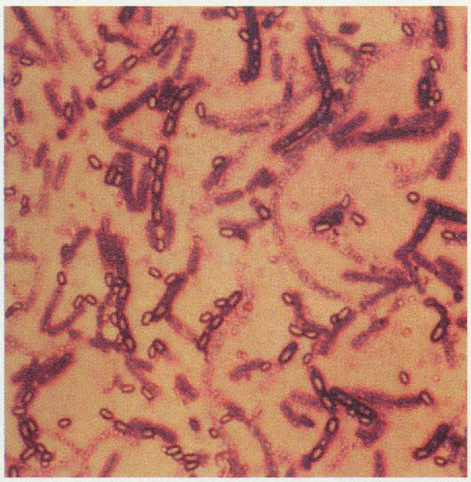

Des spores d'anthrax vues au microscope. Ces spores sont naturellement présentes dans de nombreux endroits, par exemple dans les sols. Toutefois, leur extraction et leur transformation en arme est un procédé complexe.

Actuellement, le Laboratoire de Spiez dispose d'une petite unité de biologie de niveau de sécurité 3 située dans un glove-box. Cette installation permet par exemple d'examiner des échantillons suspects pouvant contenir de l'anthrax.

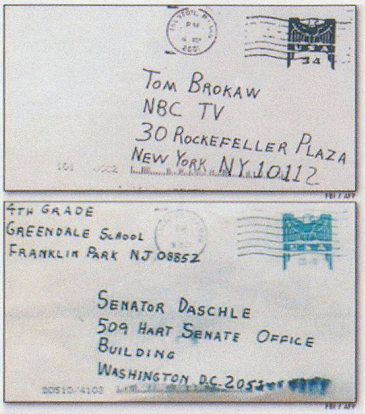

Deux des quatre lettres contenant de l'anthrax qui ont été envoyées à des sénateurs américains en 2001. On ignore toujours qui est à l'origine de ces actes terroristes et d'où proviennent les agents pathogènes.

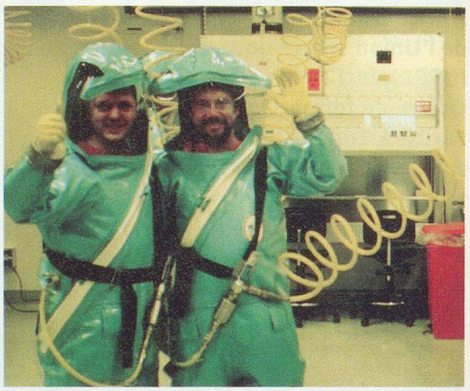

Dans un laboratoire de niveau de sécurité 4, le personnel porte une tenue de protection spéciale. Ce sera le cas dans le laboratoire de sécurité du DDPS.

Phase de consultation

Par plusieurs aspects, Spiez offre des conditions idéales pour l'exploitation d'un laboratoire de sécurité. En effet, les troupes de protection ABC basées à Spiez pourront en profiter. De plus, en tant qu'institut spécialisé en matière de protection ABC, il effectue déjà différentes tâches en lien avec la maîtrise d'événements ABC comme l'analyse d'échantillons suspects pouvant contenir des substances chimiques, biologiques ou radioactives. Il dispose également d'une grande expérience en matière de substances dangereuses. Le laboratoire de sécurité du DDPS pourra ainsi bénéficier des systèmes de sécurité existants et des compétences du laboratoire.

Après une longue phase de planification, le projet est en consultation depuis juillet 2005. Au cours de l'année prochaine, l'autorisation de construire devrait être délivrée et le crédit nécessaire – 25 millions de francs – soumis au Parlement pour approbation. Mê-

me si tout se déroule comme prévu, il faudra encore attendre avant que le laboratoire de sécurité puisse être exploité. En effet, d'un point de vue technique, la construction est très complexe et prendra du temps. Afin de garantir la sécurité des collaborateurs et de l'environnement ainsi que la qualité des analyses, une phase d'essai relativement longue sera nécessaire avant la mise en service à proprement parler. Ce sera l'occasion d'exercer et de tester en profondeur les nouveaux processus de travail.

Prestations en Suisse et à l'étranger

Le laboratoire de sécurité du DDPS sera à même de couvrir les besoins permanents en analyse d'agents pathogènes. Il fournira ses prestations aux demandeurs des milieux militaires et civils, en Suisse comme à l'étranger. Sur le plan national, il est prévu d'intégrer le laboratoire dans un réseau national de laboratoires. Sur le plan international, le Laboratoire de Spiez entretient déjà des contacts étroits avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Intégré aux réseaux nationaux et internationaux, le Laboratoire de Spiez et son laboratoire de sécurité pourront à l'avenir apporter une contribution importante à la protection de la population et de l'armée contre les menaces et les dangers biologiques. □

DEUXIÈME CONFÉRENCE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION

Terrorisme et menaces ABC à l'ordre du jour

OFPP. La Conférence de la protection de la population (CPP) traitera cette année du terrorisme et de la protection en cas de danger atomique, biologique et chimique (protection ABC). Elle se tiendra du 2 au 4 novembre à Münchenstein, dans le canton de Bâle.

PHOTO: OFPP

Le Centre culturel et sportif de Bruckfeld à Münchenstein (BL) accueillera début novembre les spécialistes de la protection de la population.

Depuis le début du 21e siècle, le terrorisme est une préoccupation centrale de la politique de sécurité. Il ne s'agit pas seulement de savoir quelles sont les origines des actes terroristes ou de découvrir comment les éviter: il faut aussi être en mesure, le cas échéant, d'en maîtriser les conséquences. C'est pourquoi l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a décidé de consacrer la 2e Conférence de la protection de la population à ce thème ainsi qu'à la protection en cas de danger atomique, biologique et chimique.

Des spécialistes de renom

La conférence réunit une brochette d'experts en la matière: au cours de la partie officielle, Ulrich Tilgner, spécialiste du Proche-Orient, traitera des causes du terrorisme. Pour sa part, Wolf R. Dombrowsky, directeur du service de recherche en matière de catastrophes de Kiel (D), présentera une contribution intitulée «Terrorisme – un défi lancé à l'Etat et à la société». Quant à Christian Duc, chef de la lutte contre le terrorisme international auprès de l'Office fédéral de la police (fedpol), il fera le point sur les menaces terroristes en Suisse.

Ce sera aussi l'occasion pour Bernhard Brunner, président de la Commission pour la protection ABC (ComABC) de présenter les résultats et conclusions du projet Protection ABC nationale. Ces exposés seront suivis de trois ateliers sur les thèmes suivants: «Dirty Bomb» (A), «Anthrax» (B), et «Attentat au sarin» (C). Les résultats des travaux seront discutés sous la direction de M. Marc Cadisch, chef du Laboratoire de Spiez. Les participants pourront également assister à une démonstration de maîtrise d'un accident chimique effectuée par les forces d'intervention de Bâle-Campagne.

Coopération nationale pour la sécurité

Une conférence préalable est organisée à l'intention des chefs des états-majors cantonaux de conduite (EMCC). Elle traitera, d'une part, de l'instruction, et, d'autre part, des questions liées à la conduite, en particulier des cours 2005 portant sur la conduite stratégique, des installations de conduite protégées, de l'optimisation du système de coopération nationale pour la sécurité et du renforcement de la conduite en matière de politique de sécurité de la Confédération.

Le thème de la coopération nationale pour la sécurité sera aussi abordé au cours de la conférence principale. Jürg Bühler (fedpol) parlera de la collaboration des services de renseignements. Le conseiller d'Etat Jörg Schild (BS) et Jürg Noth, chef du corps des gardes-frontière, feront quant à eux état de la collaboration entre la police et le corps des gardes-frontière. Enfin, le commandant de corps Christophe Keckeis, chef de l'armée, esquissera les grandes lignes de l'armée de demain.

La CPP, qui a lieu une fois par an, a pour objectif d'institutionnaliser l'information mutuelle, la coordination et la collaboration entre les différents acteurs du domaine de la protection de la population. Les délégations cantonales de quatre à cinq membres comprendront les chefs des EMCC, les chefs des organes cantonaux de coordination de l'aide en cas de catastrophe et des secours urgents, ainsi que des représentants des moyens de première intervention (police, sapeurs-pompiers, santé publique) et de la protection civile. S'y ajouteront les secrétaires des quatre conférences gouvernementales concernées au premier chef par la protection de la population (santé, justice et police, service du feu, affaires militaires et protection civile). □